



À quand un vrai plan de lutte à la pauvreté?

L'Union des consommateurs vient de déposer un mémoire dans le cadre des consultations en vue de l'élaboration d'un troisième plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale au Québec. Son message principal est qu'il est urgent de veiller à hausser les revenus des ménages. En effet, à l'heure actuelle, au Québec, les ménages à faible revenu subissent déjà une forte pression pour dépenser plus que leur revenu disponible. Nous constatons tous que plusieurs postes de dépenses augmentent plus rapidement que l'inflation: prix des maisons ou des loyers, électricité, alimentation, médicaments, etc.



Le taux d'endettement des ménages pourrait atteindre 174 % du revenu disponible d'ici la fin de 2016. À 171 % au troisième trimestre de 2015, il s'agissait déjà du niveau le plus élevé depuis 1990. Ces constats, couplés aux politiques d'austérité du gouvernement, sont très inquiétants car les inégalités ne font que croître. Lors des consultations budgétaires, les intervenants de l'ACEF Lanaudière constatent l'importance des politiques publiques de redistribution de la richesse: programmes sociaux, CPE, systèmes de santé et d'éducation, notamment.

L'érosion de ces politiques publiques a des effets palpables dans la vie des gens. Ces ménages qui arrivaient auparavant à boucler leur budget, même difficilement, basculent maintenant dans la pauvreté et voient leurs conditions de vie se détériorer, en raison d'un revenu qui stagne et d'un filet social dont les mailles se relâchent.

Afin d'illustrer un des visages de la pauvreté en région, voici le témoignage d'un conseiller budgétaire. Malheureusement, cette réalité terrain nous est familière.

Vivre avec moins que le minimum... et se sortir de la pauvreté?

Extrait du texte de Martin Cloutier, conseiller budgétaire, ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins

« J'aimerais parler de cette personne qui attendait comme une libération d'atteindre l'âge officiel de la retraite pour enfin « sortir » de l'aide sociale et « accéder » à la Sécurité de la vieillesse. Cette personne avait consulté l'ACEF à quelques reprises avant d'avoir 65 ans afin de « mieux gérer » son argent. Avec environ 700 \$ par mois, elle peinait à joindre les deux bouts et il était même difficile pour elle de payer sa cotisation hebdomadaire de 2 \$ pour obtenir des paniers d'aide alimentaire, comme il était difficile aussi d'aller chercher ces paniers étant donné la distance depuis son domicile et son état de santé qui ne lui permettait pas de marcher sur de longues distances. Et payer 10 \$ pour l'utilisation du taxi bus (5 \$ aller et 5 \$ retour), quand elle n'arrive même pas à s'acheter une livre de bœuf haché, était pour elle complètement exclu. En fait, elle gérait admirablement bien sa maigre pitance. Ses rencontres avec l'ACEF n'ont presque servi qu'à la rassurer sur ce fait et à la déculpabiliser de son utilisation des services communautaires et sociaux, parce que la représentation sociale des personnes pauvres induit énormément de préjugés à leur égard.



Aux Aguets

On comprend aisément qu'au moment où ses revenus ont à peu de choses près doublé à cause de la prestation canadienne de sécurité de la vieillesse plus généreuse que l'aide sociale, elle est revenue nous témoigner à quel point elle avait rêvé longtemps de pouvoir faire une véritable épicerie, selon ses goûts et comprenant un ou deux petits plaisirs. »

Mais au-delà de l'insécurité alimentaire qu'éprouve l'ensemble des prestataires d'aide sociale, la question de l'habitation est particulièrement déterminante. Considérant que ces personnes peuvent y consacrer jusqu'à 90 % de leur budget, il est évident qu'elles « survivent » d'un chèque à l'autre et que l'endettement devient inévitable. En fait, toutes dépenses imprévues voire même essentielles, comme des vêtements, poussent à l'utilisation du crédit. N'ayant aucune marge de manœuvre dans leur budget, le remboursement des soldes est trop difficile, alors les gens coupent dans certaines dépenses comme les médicaments et la nourriture.



Comment imaginer sortir de la pauvreté dans ces conditions? Dans un vrai plan de lutte à la pauvreté, hausser les revenus des personnes en situation de pauvreté prend tout son sens. Sans la possibilité de manger à sa faim ou sans logement convenable, sans vêtements adéquats, billets de transports en commun (ou voiture si on habite en région), donc sans revenus suffisants pour répondre à ces besoins fondamentaux, une vie dans la dignité devient un luxe et la recherche d'emploi un objectif inatteignable.

Les associations et leurs regroupements sont des acteurs importants pour lutter contre la pauvreté, en intervenant sur le budget des personnes, les situations d'endettement, les problèmes de consommation, les politiques sociales et fiscales, etc. Mais sans la cohérence des actions et l'engagement du gouvernement dans tous ses ministères, il n'y aura pas de lutte véritable contre la pauvreté.

Texte inspiré du mémoire de l'Union des consommateurs, Vers un troisième plan de lutte à la pauvreté : hausser les revenus, janvier 2016

Bonhomme à lunettes: plusieurs points de services dans Lanaudière



- ♦ **Joliette** : Académie Populaire au 200 rue de Salaberry, le **mercredi de 12h à 20h** (par la porte de la garderie).
- ♦ **St-Esprit** : Regroupement Bénévoles Montcalm au 27 rue St-Louis, le **jeudi de 9h à 11h30** (par la porte du stationnement).
- ♦ **Repentigny** : Le Tournesol Rive-Nord au 222 rue Notre-Dame, le **vendredi de 9h30 à 11h30** (par la porte de côté).
- ♦ **Mascouche** : Chez Nous du Communautaire au 2500 boulevard Mascouche, le **vendredi de 13h à 16h**

Sans rendez-vous, il suffit d'arriver avec sa prescription.

www.bonhommealunettes.org (514 303-4315)

